

---

## [Stop aux opérations de replantation par la SOCAPALM !](#)

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Edéa, le 12 août 2024. SOCAPALM, filiale de la Socfin, doit immédiatement cesser les opérations de replantation à Edea 1, au Cameroun.

Nous, membres de l'Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile, nos partenaires et toutes les femmes riveraines des agroindustries du Cameroun et d'ailleurs, demandons instamment à la Socapalm d'arrêter immédiatement les opérations de replantation de palmiers à huile aux abords des maisons et sur les tombes des communautés riveraines d'Apouh à Ngog, qui sont effectives depuis mercredi 08 Août 2024. La plantation des dizaines de milliers d'hectares de palmiers devant la cour de ces riveraines porte gravement atteinte à la souveraineté alimentaire des familles du village, à la dignité de la femme d'Apouh A Ngog, de l'arrondissement d'Edéa 1 au Cameroun.

La SOCAPALM, une société appartenant à la Socfin, (du groupe français Bollore et de la famille luxembourgeoise Hubert Fabri) contrôle près de 60 000 hectares de terres au Cameroun. Une fois encore, cette initiative de la SOCAPALM atteste de l'avidité et du total manque de considération de cette société pour les communautés et les familles, riveraines, qui ont cédé leurs ressources vitales (terres, forêts, eau, air) pour installer la plantation.

Les communautés réclament depuis plusieurs années que la Socapalm mette fin à la replantation du palmier à huile qui empiète sur leur village. Cependant, l'entreprise ne veut toujours pas écouter les demandes des communautés.

Ces populations, particulièrement les femmes du village, ont interpellé les décideurs sur cette situation. Elles l'ont exprimé dans une lettre adressée au Président de la République du Cameroun, par des pétitions diverses, lors des rencontres avec les hauts responsables des Ministères de la Promotion de la Femme et de la Famille et des Affaires Sociales du Cameroun, dans une lettre ouverte adressée au Directeur Général de la SOCAPALM, par une requête déposée à la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des libertés au Cameroun.

Dans ces nombrables courriers, les riveraines déclarent que : « **Si la société n'arrête pas ces opérations, nous femmes et nos familles vivant près de la SOCAPALM à Edéa devront endurer 50 années supplémentaires de souffrances, d'abus, de viols, de vols, de faim, de frustrations, d'arrestations arbitraires, de tensions sociales, de violations de nos droits, de notre vie privée, de notre dignité... Cela obligerait toute notre communauté à vivre une vie insupportable faite pour l'essentiel de souffrances, d'injustices et de misère.** »

Nous avons été alertés aujourd'hui sur le fait que la société ignore les efforts de la communauté pour mettre fin à la confiscation continue de leurs terres communautaires, et a commencé des opérations de replanting. L'entreprise fait abstraction à ces cris de cœur des communautés.

---

Nous demandons à la SOCAPALM d'arrêter immédiatement ce replanting et de céder l'espace vital à la communauté, de préserver leurs droits à la Terre pour produire des aliments et nourrir dignement leurs familles.

**Signataires**

- Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile (composée des groupes et des activistes de Côte d'Ivoire, de Sierra Leone, du Liberia, du Cameroun, du Nigeria, de la RDC, du Congo R, de l'Uganda, du Gabon).
- Associations des femmes riveraines des agro industries au Cameroun.